



U. G. T. G.

Secteur des Agents de la Sécurité



Pointe-à-Pitre, le 06 Mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conflit au Centre Commercial Milénis :

LICENCIEMENT DU CAMARADE FREDDY GONTÉ : LA LUTTE CONTINUE !

Malgré les constats effectués par la DEETS dans ce dossier, la société CONCEPT CARAÏBES SÉCURITÉ (CCS) maintient fermement sa position et refuse toujours la réintégration de notre camarade Freddy GONTÉ, licencié à la suite de l'exercice de son droit de grève sur le site du Centre Commercial de Milénis.

Dans son dernier courrier adressé à l'UGTG, la direction de CCS confirme qu'elle ne reviendra pas sur sa décision de licenciement et refuse toute perspective de réintégration du salarié au sein de l'entreprise. Elle indique également qu'une proposition transactionnelle a été formulée, sur la base d'un montant équivalent à l'indemnité que le Camarade aurait perçue, dans le cas d'un licenciement pour cause réelle et sérieuse.

Pour le Secteur de la Sécurité de l'UGTG, cette position confirme que la société CCS persiste dans une décision qui porte atteinte au droit de grève et aux libertés syndicales dans le Secteur de la Sécurité Privée en Guadeloupe.

Face à cette situation, le Secteur de la Sécurité de l'UGTG réaffirme avec force que sa revendication principale demeure inchangée :

LA RÉINTÉGRATION IMMÉDIATE DU CAMARADE FREDDY GONTÉ.

Depuis plusieurs semaines, les Agents de sécurité et les camarades du secteur sont mobilisés pour défendre les droits collectifs et refuser toute tentative de remise en cause du droit de grève.

Le Secteur de la Sécurité de l'UGTG appelle l'ensemble des camarades, militants, travailleurs et organisations solidaires à amplifier la mobilisation sur le piquet de Milénis et dans tout le secteur de la Sécurité Privée, jusqu'à l'obtention de la réintégration de notre Camarade.

ANSANM NOU KA LITÉ, ANSANM NOU KÉ GANNYÉ !

Pour le Secteur de la Sécurité de l'UGTG,
Le Délégué de Branche SECTEUR SECURITE

Petit-Louis CASIMIR (Contact : 06.90.39.70.97)